Sixième Année. --- N° 658. 1 P.T. le Numéro Jeudi 28 Février 1884

LE BOSPHORE EGYPTIEN

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

ABONNEMENTS

Égypte... Un an..... 60 fr. / Six mois..... 35 » / Trois mois..... 20 »

Étranger - Le port en sus.

Bureaux au Caire, rue de l'Ancien Tribunal

PAUL GIRAUD
Rédacteur en Chef, Directeur

Pour les Abonnements et Annonces, s'adresser à l'Administrateur, au Bureau du Journal.

INSERTIONS

La Ligne

Annonces.. 4me page..... 50 cent. / 3me page..... 1 fr.

Réclames..... 2 »

Chroniques et Faits divers.... 5 »

Par décisions de la Cour d'Appel et des Tribunaux de 1re Instance du Caire et d'Alexandrie, le *Bosphore Egyptien* a été désigné pour la publication des annonces et avis Judiciaires.

Le Caire, le 28 Février 1884.

Dès le début — nous pourrions dire dès avant le début de la crise égyptienne,— l'Angleterre, pour préparer, pour justifier son intervention aussi exclusive qu'intéressée, proclamait bien haut que l'Egypte était, par le canal de Suez, la route naturelle des Indes et que, par conséquent, les intérêts du commerce anglais exigeaient impérieusement que cette route fût mise à l'abri de n'importe quel coup de main, soit arabiste... ou autre.

De prime abord, ce principe, prôné aux quatre coins du monde, pouvait sembler logique, et il ne souleva, en ce moment, presque pas de protestation. En effet, l'Egypte était alors en proie à une tourmente dans laquelle la neutralité du canal de Suez semblait devoir sombrer. Les puissances européennes ne marchandèrent donc point leur reconnaissance à l'Angleterre de ce qu'elle voulait bien assumer, à elle seule, la tâche de garantir au commerce universel la libre traversée du canal, créé par M. de Lesseps.

Malheureusement — les succès faciles sont ceux qui grisent le plus vite — depuis lors, l'Angleterre changea, ou plutôt démasqua son véritable programme. Elle avait eu si bon marché d'Arabi et de ses partisans — la cavalerie de Saint-Georges aidant ; —elle avait pu, avec tant de facilité, s'implanter en Egypte, qu'elle crut pouvoir jeter par dessus bord les déclarations solennelles qui lui avaient valu l'acquiescement tacite de l'Europe, et, aveuglée par Tell-el-Kébir, elle espère pouvoir escamoter le mot NEUTRALITÉ, le remplaçant par celui de MONOPOLE.

Là fut son erreur.

Quelque sourde, quelque aveugle qu'elle ait été jusqu'à présent, bien qu'elle ait laissé se commettre, presque sans protester, toutes les fautes, toutes les erreurs que le Cabinet de Saint-James perpétra en Egypte, l'Europe, émue devant ses intérêts commerciaux et coloniaux, collectivement menacés par l'intention, devenue manifeste, de l'Angleterre, commence à protester et à donner signe de vie.

C'est bien un peu tard, nous osons espérer que c'est cependant encore à temps.

En effet, il ne faut pas l'oublier, les visées de l'Angleterre sur l'Egypte se sont bien modifiées depuis que lord Seymour, bombardant Alexandrie, fournit au Cabinet de Saint-James l'occasion, tant désirée, d'y débarquer ses marins. Alors, il ne s'agissait que de la protection, tout à fait éventuelle, du canal et du rétablissement de l'autorité de S.A. le Khédive. Aujourd'hui, ce n'est plus de la protection du canal qu'il s'agit, mais du monopole ; ce n'est plus du rétablissement de l'autorité de Thewfick pacha que l'on se préoccupe à Londres, mais bien de l'annexion, plus ou moins déguisée, de l'Egypte à l'Angleterre.

Et ce but, qu'aujourd'hui il serait vain de vouloir déguiser, donne profondément à réfléchir aux hommes d'Etat Européens.

L'Angleterre qui — sans compter le reste — a déjà les Indes, c'est à-dire une grande partie de l'Asie, veut aujourd'hui l'Egypte, c'est-à-dire le Nord de l'Afrique, dont elle tient déjà tout ou presque tout le Sud, et une partie de la côte Est. L'intention de l'Angleterre est donc évidente : elle veut se tailler en Afrique un empire équivalent à celui des Indes par l'étendue et la richesse de production et le besoin d'importations. Elle cherche à la fois un grenier et un débouché ; rien de plus, rien de moins, s'il vous plaît !

Menacée de ce débordement de puissance et d'ambition, l'Europe, pensive, se demande comment mettre un terme à cette expansion démesurée.

Le moyen ? Il ne serait pas difficile à trouver. Il est tout indiqué par l'histoire du commencement du siècle où nous vivons.

Qu'on se rappelle 1815 et 1830.

Napoléon Ier, par ses conquêtes, avait fait trembler tous les souverains sur leurs trônes.

Quoiqu'ils fussent, après des immenses efforts et réitérés, parvenus à renverser le colosse, les souverains coalisés craignaient toujours la France qui, dès avant Bonaparte, leur avait prouvé, en 1789, qu'elle était de taille à leur tenir tête à tous. Ils résolurent de créer, entre elle et leurs empires, une espèce de boulevard.

Les petits Etats qui avoisinaient la France et dont l'existence de quelques-uns au moins ne semblait pas bien affermie, étaient naturellement ou plutôt topographiquement désignés pour remplir ce rôle. Ceux qui, en 1815, étaient les arbitres de l'Europe attirèrent donc à leur cause le Piémont, la Suisse, le grand-duché de Bade et les Pays-Bas, et, moyennant la reconnaissance de leur indépendance et d'autres conditions particulières, ils les décidèrent — les forcèrent serait plutôt le mot — à former entre les grands empires voisins et la France, qu'ils devaient considérer comme une ennemie, un rideau naturel, infranchissable sous peine d'une nouvelle coalition.

D'après nous, et malgré tout le respect que nous professons pour les politiciens d'alors, cette mesure de précaution était tant soit peu illusoire.

Si la France, encore enfiévrée du souvenir récent de la glorieuse épopée napoléonienne, avait eu des velléités de conquêtes, ce n'était certes pas cette digue morcelée qui eût pu l'arrêter.

Pour pénétrer d'une seule étape jusqu'au cœur de ses ennemis ou de ses rivaux, bien des passages lui étaient ouverts ; il ne faut pas l'oublier, tout chemin mène à Rome, et, si le Mont-Cenis, le Saint-Gothard, fortifiés pour les besoins de la cause, eussent été rendus impraticables, la vallée des Alpes contient plus d'un passage, plus d'un défilé qu'un nouvel Annibal, qu'un autre Napoléon eussent su découvrir et franchir.

Mais, tout entière à sa réorganisation, au développement de son commerce et de son industrie, la France se souciait aussi peu de troubler la paix de l'Europe que de l'attitude, à son égard, des petits Etats devant constituer la fameuse digue.

Ce furent au contraire ces petits Etats, ou, pour être plus exact, l'un d'eux, qui réveilla brusquement les signataires du traité de 1815 de la quiétude dans laquelle les avait plongés leur ingénieuse conception.

L'illustre aréopage de Vienne avait assigné la Belgique à la Hollande. Après quinze ans d'une union forcément imposée, les Belges, las d'un joug autocrate et dominateur, se soulevèrent et se séparèrent brusquement de leurs voisins.

Le cas était grave, non pas au point de vue de l'importance des provinces soulevées, mais à celui des péripéties, des conflagrations que cette révolte pouvait amener.

Tout d'abord, c'était le déchirement brusque du rideau naturel imaginé par M. de Metternich.

Ensuite, étant donnée l'affinité de la population des provinces belges avec la population française, il était à craindre que les Belges s'unissent volontairement à la France. Entre les Flandres françaises et les Flandres flamandes, la ligne de démarcation est bien faible : elle n'existe que sur le papier, mais certes pas dans les mœurs, dans les coutumes, dans le langage, sans compter les traditions historiques qui les unissent entre elles. Il en était de même des provinces walonnes qui, elles aussi, sont françaises de langage, d'origine, de mœurs et de traditions.

L'union redoutée était donc logique, naturelle. Il fallait, par conséquent, et au plus tôt, aviser à l'empêcher.

C'est que c'eût été un beau lopin pour la France ! La Belgique est riche, productive et industrielle.

Sérieusement inquiétées, les puissances intervinrent, et, pour parer à toute éventualité prochaine ou future, firent de la Belgique un état libre et indépendant, qu'elles placèrent sous le sceptre de Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha, et dont elles garantirent solennellement la *neutralité absolue*.

Cet engagement fut ponctuellement observé de la part des cinq grandes puissances signataires du protocole de Londres 1831. Grâce à sa neutralité, la Belgique put traverser heureusement la tourmente de 1848 et sauver son indépendance lors de la désastreuse guerre de 1870. Pendant ces cinquante-trois ans d'une paix inaltérable, elle a pu s'adonner exclusivement au développement de ses richesses agricoles et minérales, si bien qu'aujourd'hui, malgré son peu d'étendue, elle occupe un des premiers rangs parmi les puissances commerciales et industrielles de l'Europe.

Eh bien, à notre point de vue, l'Egypte se trouve aujourd'hui, politiquement parlant, dans des conditions à peu près analogues à celles où se trouvait la Belgique, après sa brusque séparation de la Hollande en 1830.

La crise que l'Egypte traverse actuellement menace d'être la cause d'une terrible conflagration européenne. C'est l'éternelle question d'Orient qui se réveille et se dresse menaçante devant l'Europe, avec tous ses inconnus et tous ses dangers !

L'intervention de l'Angleterre, au lendemain de la révolte d'Arabi, au lieu d'arranger la situation, n'a fait que l'envenimer et l'empirer. Cette intervention a été néfaste à tous les points de vue, mais surtout pour l'Egypte.

L'essai tenté a été complètement infructueux, ruineux même pour celle aux dépens de qui il s'est fait. C'est maintenant à l'Europe à entrer en scène, à faire entendre sa voix, à imposer ses volontés.

Du reste, l'Angleterre elle-même lui donne le droit manifeste d'intervenir ; jetant peu à peu le masque, elle parle de protectorat, d'annexion.

Si cette triste hypothèse se réalisait, ce ne serait plus seulement le sort de l'Egypte qui serait compromis, ce sont les intérêts de l'Europe commerciale tout entière qui seraient directement et sérieusement menacés.

Si l'Egypte est éminemment productrice au point de vue agricole, c'est aussi un pays de grande consommation, surtout sous le rapport industriel, et, de ce chef, elle est tributaire de tous les pays d'Europe — et certes non de l'Angleterre seule.

La Russie y importe ses bestiaux, la Turquie ses étoffes et, par la Syrie, ses fruits et ses primeurs ; l'Allemagne, l'Autriche, la France, la Suisse même, y écoulent une quantité considérable de leurs produits industriels ; pour ne citer qu'un seul fait, les transactions commerciales entre Marseille et Alexandrie atteignent chaque année un chiffre colossal.

Et, outre ces intérêts primordiaux, outre les colonies nombreuses, actives et intelligentes que les diverses puissances d'Europe ont ici, il en est d'autres encore tout aussi graves, tout aussi impérieux : ce sont ceux qui dérivent de la garantie de la neutralité absolue du Canal de Suez contre qui que ce soit.

Si, nous n'hésitons pas à en convenir, les navires anglais représentent les deux tiers en transit du canal, cela n'équivaut pas à dire que ce canal doive être anglais. Tant s'en faut. Tout autant que l'isthme est, pour l'Angleterre, la route naturelle des Indes, il est aussi pour la Hollande, l'Espagne, le Portugal et la France la route naturelle vers leurs nombreuses et importantes possessions coloniales.

Maîtresse de l'Egypte demain, qui peut nous assurer que l'Angleterre n'en profiterait pas pour leur fermer cette route, qui a été créée dans un but international et qui doit rester telle ?

Les puissances européennes sont donc directement intéressées à agir énergiquement et sans retard.

Qu'elles s'entendent pour amener, pour forcer l'Angleterre à former de l'Egypte une Belgique africaine.

Qu'elles en fassent, sous leur tutelle éclairée et désintéressée, un Etat libre et indépendant, dont la neutralité soit formellement garantie, reconnue et acceptée par TOUS.

C'est là, à nos yeux, la solution la plus pratique de la crise égyptienne ; c'est là aussi, croyons-nous, la seule planche de salut pour cette pauvre Egypte dont, grâce à l'intervention *désintéressée* de l'Angleterre, le sort est si sérieusement compromis.

D'ailleurs, si l'Angleterre — chose impossible — était logique et cohérente, elle devrait être la première à appuyer le projet que nous nous permettons d'exposer.

D'après ses propres déclarations, son véritable, son unique but, en venant ici, n'était-il pas, ainsi que nous l'avons dit au début de cet article, de garantir la neutralité du canal de Suez, *sa route naturelle des Indes* ?

Eh bien, le jour où l'Egypte sera libre et neutre, le canal le sera forcément aussi.

Malheureusement, l'Angleterre n'est ni logique, ni cohérente, par conséquent.... l'Egypte aux... Egyptiens et *England for ever !*

CORRESPONDANCES

Londres, 16 février 1884.

Maintenant que la sensation produite par la défaite de Baker pacha et la prise de Sinkat s'est apaisée, on commence de nouveau à examiner la situation financière de l'Egypte.

Quelques puissances ont fait des représentations sérieuses contre une modification éventuelle de la loi de liquidation sans les garanties nécessaires pour augmenter la sécurité des porteurs des obligations égyptiennes. Les plus grandes difficultés dans cette question ont été suscitées par la France, qui appréhende sans doute que les événements n'aboutissent tôt ou tard à un protectorat anglais en Egypte.

Il est d'ailleurs évident que les revenus ordinaires de l'Egypte ne suffiraient pas pour payer les indemnités et les autres dépenses extraordinaires de l'année. Un financier libéral vient de proposer au gouvernement un expédient pour se tirer de cet embarras. L'Angleterre prendrait sur elle toute la dette égyptienne de cinquante millions, ce qui justifierait une réduction des intérêts de 4 à 2 1|2 0|0. Or, avec quoi paierait-elle les intérêts ?

D'abord, avec les intérêts qu'elle reçoit pour ses actions dans la Compagnie du canal de Suez ; et le reste serait contribué par l'Egypte, qui, de cette façon, paierait 650,000 livres environ au lieu de 2,250,000 livres par an.

L'Egypte céderait, en revanche, le territoire de l'isthme de Suez à l'Angleterre, qui deviendrait par là propriétaire du canal ; les porteurs des obligations obtiendraient une sécurité égale à celle des consols anglais, et les finances égyptiennes seraient sauvées.

Reste à savoir, maintenant, comment ce plan sera accueilli dans les cercles officiels, et, s'il y est fait bon accueil, quelles modifications pourraient y être apportées.

Paris, 16 février 1884.

On parle beaucoup, dans les cercles politiques du transfert du prince Orloff de Paris à Berlin. Ce n'est pas tant son départ de Paris qui attire l'attention que sa nomination à Berlin. Nul doute que les relations entre la France et la Russie ne restent ce qu'elles étaient, c'est-à-dire normales et bonnes. Certaines gens les auraient désirées encore bien meilleures, et il y a eu, dans ce sens, plus d'une tentative. Mais les éléments qui ont ici l'influence n'ont vu aucun motif, aucun intérêt particulier, pour une entente spéciale avec la Russie.

D'importants intérêts, au contraire, ont indiqué la nécessité de s'entendre avec l'Angleterre, afin d'éviter certains froissements. Maintenant, dans quel but la Russie se rapprocherait-elle de l'Allemagne ? Là est le nœud gordien. Il paraît que c'est pour conserver la paix.

Rien à dire à cela, si ce n'est que la Russie peut maintenir la paix toute seule, sans le secours de l'Allemagne.

D'autre part, la France travaille avec les mêmes intentions pacifiques en se basant sur le respect des traités.

L'emprunt gouvernemental de 350 millions a été couvert trois fois. Le public a offert 1,130 millions. Dans d'autres temps, le public a offert davantage, mais dans la situation économique actuelle, ce résultat est bon.

D'un autre côté, le gouvernement et la commission du budget viennent de prendre d'importantes résolutions qu'on peut résumer ainsi : ni dépenses nouvelles, ni impôts nouveaux. Il était temps d'arrêter les prodigalités et fantaisies économiques de certains députés à courte vue.

Saint-Pétersbourg, 14 février 1884.

Les troupes russes ont occupé Merw, qui devient partie de l'Empire moscovite.

Il vient d'arriver ce qu'on a toujours craint à Downing-Street, et c'est arrivé bien plus tôt que ne s'y attendaient les diplomates anglais : La Russie est le voisin de l'Afghanistan ; le czar peut tendre la main, quand il voudra, à l'émir de Caboul en vue d'une invasion de l'Inde. Que peut maintenant la diplomatie anglaise pour parer ce coup ? Quelle barrière va-t-elle opposer à ce danger permanent pour les intérêts de l'Angleterre ?

Presque tous les prédécesseurs de M. Gladstone avaient déclaré que l'occupation éventuelle de Merw par les Russes serait en tout cas un *casus belli* ; aussi, sommes-nous fort curieux de voir de quelle façon on va accueillir, en Angleterre, l'acquisition de Merw. La Russie gagne par cette annexion une ligne de communication plus courte et très précieuse pour elle entre le Turkestan et les pays transcaspiens, et l'on annonce de Saint-Pétersbourg que ce rapprochement vers l'Hérat donnera un nouvel essor au commerce russe avec l'Afghanistan.

Le second argument sera, sans doute, moins goûté des Anglais ; d'autant moins, en effet, qu'on fait aussi ressortir du côté russe que Merw est une position assurée sur les derrières et sur le flanc, en cas de mouvement offensif contre l'Hérat. Cette allusion est, du reste, assez inopportune, et M. de Giers ne manquera pas de l'atténuer, sinon de la désavouer solennellement. On ne fera rien, ainsi qu'on assure déjà sur les bords de la Newa, qui puisse rendre plus difficile encore la position actuelle de M. Gladstone, et au Foreign-Office, notamment, en présence de la brûlante question égyptienne, on n'aura guère envie de prendre cette affaire délicate pour prétexte dans le but de provoquer un conflit. Au contraire, à en juger par certains indices, on s'efforcera en Angleterre, au moins pour le moment, de prêter à cet incident un caractère inoffensif, et, en Russie, on n'entreprendra rien qui puisse obliger l'Angleterre à changer de tactique.

Les nouvelles de Saouakin nous montrent cette place comme toujours entourée par les bandes rebelles, qui vont tous les jours augmentant en importance.

Il ne reste plus maintenant une seule tribu fidèle au gouvernement du Khédive ; ce résultat est dû à l'intervention anglaise.

Le colonel Duncan, avec deux bataillons anglais, partira pour la Haute-Egypte jeudi matin.

Les bédouins de Magaga ont attaqué, à main armée, les bédouins du sud de la Mouderieh de Guirghé ; ils ont enlevé un certain nombre de chameaux et du bétail.

Les bédouins de Guirghé ont pris les armes et sont en marche pour aller reprendre ce qui leur a été enlevé.

Tout ce mouvement chez les bédouins, pour un motif ou pour un autre, n'est pas fait pour nous rassurer.

Nouvelles du Soudan Oriental

Entre Tokar et Trinkitat, du 25, dans la nuit.

Les Anglais ont quitté la côte. Faible résistance à cause des canons de l'escadre. Ils occupent le fort construit par Baker. Quelques cavaliers anglais se sont trop portés en avant, ils ont été tués. On a pris trois chevaux anglais.

Le tir des Anglais est bien réglé ; ils ont tué beaucoup d'hommes.

***

Entre Tokar et Trinkitat, du 26, dans la matinée.

La marche en avant des Anglais s'accentue ; des hauteurs de X..., on les voit s'avancer.

Un engagement vif entre eux et les gens des Beni-Amar. Les Beni-Amar sont repoussés.

***

Entre Tokar et Trinkitat, du 26, vers midi.

Osman Degna a défendu de continuer la résistance, il se porte en arrière vers Tokar ; probablement, c'est là qu'il acceptera la bataille.

Les Bécharis sont émus par les pertes essuyées et impressionnés par la fusillade meurtrière de leurs ennemis.

***

Entre Tokar et Trinkitat, du 26, 2 h. du soir.

Des Egyptiens, déserteurs de la garnison de Kassala, sont arrivés à Tokar ce matin : ils confirment la prise de Kassala.

Ahmed Dérudi a été tué hier ; plusieurs blessés, transportés à Tokar, ont causé une panique dans la ville.

***

Tout comme nous le disions dans notre numéro du 26 février, paru le 25 au soir, au Caire, nous répétons aujourd'hui que les nouvelles données ici par nous n'émanent pas de notre correspondant spécial, et nous ne les publions que sous les plus expresses réserves.

***

L'Agence Reuter publie une dépêche, datée de Saouakin, 26 février, annonçant que mille Anglais ont occupé un poste à quatre milles de Trinkitat, que l'ennemi a pris la fuite et qu'une bataille décisive était attendue pour le 27 à El Teb (?)

AGENCE HAVAS

Londres, 23 février.

La *Pall Mall Gazette*, à l'occasion du voyage de M. Vincent, constate que l'action de sir Evelyn Baring est entravée par l'existence d'un contrat international, et insiste sur la nécessité qui s'impose à l'Angleterre d'assumer hautement la responsabilité en Egypte.

FAITS LOCAUX

Nous avons signalé, il y a quelques jours, l'incident soulevé à propos de l'agression nocturne dont le secrétaire de l'Agence et Consulat général de France avait été l'objet au sortir du bal Rowsell.

Nous avons la satisfaction d'apprendre que le Gouvernement égyptien vient de prendre à l'égard des coupables les mesures de rigueur réclamées diplomatiquement, à titre de réparation, par M. Barrère.

—

Le *Moniteur Egyptien* a publié pour la seconde fois, hier, dans sa partie officielle, un décret de M. Clifford Lloyd, nommant S. E. Hassan pacha Mahmoud président des nouveaux services sanitaires et d'hygiène publique, et M. Walter Frédérick Miéville président du Conseil maritime et quarantenaire.

Si S. A. le Khédive daigne confirmer ces nominations, confirmation qui exigera naturellement un décret, l'organe officiel du Gouvernement sera forcé de les enregistrer pour la troisième fois.

Cette publicité exagérée donnée aux actes du Gouvernement ferait, dit-on, partie d'un nouveau programme administratif, auquel travaille actuellement l'honorable sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur. D'après ce programme, la publication des documents officiels serait assimilée dorénavant aux insertions de vente par autorité de justice et aux publications de mariage à la une, à la deux... à la trois : adjugé.

—

FEUILLETON DU BOSPHORE EGYPTIEN

42

FLEUR-DE-CRIME

TROISIÈME PARTIE

VI

Renseignée sur ces différents points, elle n'en avait pas demandé davantage.

Et, voilà qu'à peine entrée dans sa baignoire, dès que le rideau se lève, son regard est tout à coup frappé par le décor qui occupe la scène.

Ce châlet, ce salon, il lui semble qu'elle les a vus, qu'elle les a habités !

Ce paysage, ces massifs, ces grands sapins... et au loin, tout au loin, cette échappée de mer, c'est le paysage qui se déroulait devant elle, autrefois, dans cette année terrible !

La pièce commence : le drame se joue. Et les idées exprimées par cet acteur, les paroles qu'il prononce, rappellent d'autres idées, d'autres paroles émises, prononcées devant elle !

Cette femme qui prie, qui supplie pour sa fille, c'est elle, c'est elle !... Elle se souvient, elle priait et suppliait ainsi.

Ce n'est pas un drame qu'on lui joue, c'est une partie de sa vie qu'on lui retrace, qu'on lui enfonce dans le cœur !... Et lorsque l'actrice, la mère éperdue, délirante, s'élance vers le berceau, prend l'enfant dans ses bras, l'embrasse et l'appelle Fleur-de-Crime, elle se voit, elle se reconnaît, elle s'entend !

Qui donc est l'auteur de cette pièce ?

Qui donc connaît ainsi sa vie ?

VII

Dès la première scène de l'acte qui suivit le prologue, les spectateurs comprirent qu'un long espace de temps s'était écoulé et que l'enfant abandonnée, devenue jeune fille, allait paraître sous les traits de Mlle Méryem.

Bientôt, en effet, sans le concours de la claque, elle fit son entrée, très simple, très effacée, presque inaperçue. Le public devina cependant que c'était elle, s'empressa de la regarder, l'écouta un instant et, aussitôt, des chuchotements discrets, une sorte de long murmure, comme un frémissement, coururent de l'orchestre aux loges. Sa beauté incorrecte, étrange, mais superbe, sa jeunesse, sa démarche qui n'avait rien d'emprunté, sa toilette très simple et d'un goût exquis, sa voix bien timbrée, douce et chaude à la fois, avaient, du premier coup, charmé toute la salle

Aux chuchotements succéda un long silence. On voulait entendre.

La scène continuait :

Elle se trouvait à Paris avec son père et sa mère adoptifs, les remerciait d'avoir pris soin de son enfance et de sa jeunesse, d'avoir eu pitié de son abandon. Et, comme ils répondaient : « Mais, ta mère ne t'a pas abandonnée, elle t'a mise sous notre garde, elle s'écria : « Il est inutile de la défendre, je ne l'accuse pas ! D'avance, sans la connaître, sans savoir pour quel motif elle m'a quittée, mon cœur l'absout ! »

Le cri, le geste avaient été très beaux. Des applaudissements éclatèrent aussitôt réprimés : on ne voulait rien perdre.

Alors, elle expliqua, avec des nuances délicates, un grand bonheur d'expressions et des pudeurs exquises, comment, à l'heure des premières tendresses, des premiers troubles, sa pensée, au lieu de se porter vers l'inconnu, vers l'avenir, remontait dans le passé, et, comment elle aimait, non pas d'amour, mais d'amour filial.

Je ne rêvais pas à quelque fiancé, disait-elle, je rêvais à ma mère... Puisque je n'en avais pas, je m'en étais faite une... grande, belle, blonde, avec de grands yeux bleus, qui me regardaient.., Je la voyais sans cesse, je la vois encore. Tenez, elle est, là devant moi ! »

Et, le regard fixe, dirigé sur la salle, perdu pour ainsi dire dans l'espace, le visage éclairé, lumineux, la bouche entr'ouverte, les narines palpitantes, un doux sourire aux lèvres, elle semblait en effet, voir sa mère.

Pour la première fois, depuis que Mlle Méryem était en scène, le chef de claque trahit sa présence. Il avait senti qu'il pouvait « donner », que le public le suivrait et il ne s'était pas trompé : toute la salle applaudit à deux reprises, chaudement, longuement.

Dans cette première partie de la scène, l'actrice n'avait fait que développer les sentiments qui l'agitaient. Quel mouvement, quelle action allaient-ils produire ? Que voulait-elle ?

Elle voulait chercher, trouver, connaître sa mère.

« Oui, la retrouver !... Mais, qu'elle se rassure ! s'écria-t-elle encore. Je ne prétends ni à son nom, ni à sa fortune. Je jure, oui, je te jure, ma mère, de garder ton secret comme tu le gardes... Je ne rêve pas d'autre joie que celle de te voir, de te parler, de t'embrasser. »

Le public s'épanouit. Il savait maintenant où on le conduisait. Il allait s'intéresser aux démarches de cette jeune fille qui le tenait haletant, charmé, suspendu à ses lèvres, les yeux dans ses yeux..

Les recherches commencèrent, pressées, mouvementées, sous des formes diverses : D'abord auprès de son père et de sa mère d'adoption, qui dépeignirent leur ancienne voisine d'Arcachon, donnèrent quelques renseignements précieux. Puis, elle interrogea d'autres personnes ; et, de découverte en découverte, elle en arrivait à conclure qu'après l'avoir mise au monde et confiée à sa nouvelle famille, celle dont elle ignorait le nom était partie pour la Russie méridionale, où son mari l'attendait.

Alors, elle prenait la résolution de se rendre, à son tour, dans ce pays, pour y continuer ses recherches ; et, comme on essayait de la dissuader de ce voyage, elle répondait :

« Non, non... je veux partir, tout me dit, tout me crie que je retrouverai là-bas des souvenirs de son passage, que j'apprendrai son nom... A Paris, mes démarches la pourraient compromettre...

Reproduction interdite pour tous les journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

Dans la nuit du 25, un commencement d'incendie a éclaté dans un café arabe, situé dans le quartier de Darb el Ahmar. Le feu a été éteint avant d'avoir pu occasionner de sérieux dégâts.

L'ADMINISTRATION DES DOMAINES
ET LES COMMISSIONS GOUVERNEMENTALES

—

DEUXIÈME CONFÉRENCE

DU 29 JANVIER 1884, EN L'HOTEL DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES, AU SUJET DES MEILLEURES MESURES A PRENDRE POUR ARRIVER A LOUER LA TOTALITÉ DES TERRES DOMANIALES.

La Conférence qui devait avoir lieu le samedi 26 janvier 1884 a été remise au mardi suivant par suite du départ pour le Soudan, ce samedi, de S. E. le général Gordon pacha.

Suite de la discussion du 22 janvier 1884

Membres du Conseil législatif :

Présents :

S. E. NUBAR pacha, président.

MM.

BOUTERON, commissaire des Domaines.
ROWSELL, commissaire des Domaines.
SOLIMAN pacha ABAZA (Charkieh).
AHMED bey SABAHY (Garbieh).
AHMED bey ABD EL GHAFAR (Menoufieh).
HUSSEIN bey GOOMA (Siout).
TONI bey (Siout).
'BRAHIM SAID (Garbieh).
Cheick AHMED EL SAFANI (Béhéra).
ADLI bey (Dakahalieh).

S. E. Sabet pacha, ministre de l'Intérieur et M. Vincent, conseiller financier, n'assistent pas à la conférence et se sont fait excuser.

S. E. Kahil pacha, secrétaire du Conseil des Ministres, remplit les fonctions d'interprète.

La séance est ouverte à deux heures et demie de l'après-midi par S. E. Nubar pacha.

M. BOUTERON. — Je tiens à dire tout d'abord, tant au nom de mon collègue qu'au mien, que, dans la discussion qui a déjà eu lieu, comme dans celle qui va s'ouvrir, aucun sentiment personnel ne nous a inspiré et ne nous inspirera. Si le succès d'une combinaison avantageuse pour tous les intérêts en présence l'exigeai, nous serions prêts à nous retirer.

NUBAR pacha. — Les questions qui ont été soulevées et discutées au sein de cette Conférence n'intéressent pas seulement l'administration des Domaines de l'Etat égyptien ; elles ont une portée beaucoup plus haute, car elles touchent à la vie même du pays, et de leur discussion peuvent découler des conséquences heureuses pour la prospérité de l'Egypte. Elles jetteront un jour nouveau sur la situation réelle de la culture de nos provinces ; elles serviront à faire connaître ce dont le fellah a besoin pour cultiver avec succès et profit.

C'est pénétré de cette idée que j'ai provoqué cette Conférence, dont les résultats ne pourront qu'être profitables à tous ; et c'est surtout pourquoi j'ai prié MM. les Membres du Conseil législatif, ici présents, de vouloir bien en faire partie pour apporter le concours de leur expérience et de leur connaissance approfondie du pays.

D'un autre côté, MM. les Commissaires des Domaines ne peuvent qu'être très satisfaits de cette discussion. Ils ne rechercheront, comme nous, que le bien des intérêts qui leur sont confiés et, M. Bouteron vient de vous le dire, ils sont prêts à se retirer si ces intérêts l'exigent.

J'ai lu le procès-verbal de notre première séance ; vous le lirez également et, en y retrouvant les arguments mis en avant de part et d'autre, vous verrez en même temps que, comme je viens de vous le dire, les questions soulevées sont d'un ordre général.

AHMED bey SABAHI dit qu'il a beaucoup réfléchi à ce que l'on a déjà dit sur les locations, et il en est arrivé à la conviction qu'il est possible de louer toutes les terres domaniales actuellement encore en culture directe ; mais il pense également que cette opération ne peut être menée à bien tout d'un coup.

En ce qui concerne les recouvrements, il estime que les difficultés de perception pourraient disparaître entièrement si le Gouvernement se chargeait d'encaisser les fermages au même titre que les impôts, ces derniers devant entrer bien entendu, les premiers dans les caisses du Trésor.

Revenant sur ce qu'il vient dire au sujet de la possibilité d'affermer la totalité des Domaines, il ajoute que, dans le cas où toutes ces terres ne pourraient être données en location, celles qui resteraient à exploiter seraient de peu d'importance, relativement ; l'administration chargée, sous la haute direction de MM. les Commissaires, de cette exploitation, pourrait être réduite au strict nécessaire et les frais qu'elle nécessiterait pourraient sans doute être ramenés à un chiffre très peu élevé.

M. BOUTERON. — Je suis très-heureux de ce que Ahmed bey Sabahi ait de nouveau soulevé cette question, capitale pour nous, des recouvrements, et je puis dire que la Commission accepterait avec empressement cette solution, qu'elle a déjà elle-même proposée, si le Gouvernement voulait l'admettre et en accepter les responsabilités et les conséquences.

Depuis deux ans, vous le savez, il n'y a plus d'autorité dans le pays ; les moudirs n'ont plus de pouvoirs ni de moyens d'action. Et, pour en donner la preuve, s'il en était besoin, je répéterais ce que j'ai déjà dit à la première conférence, à savoir que nous avons pu encaisser intégralement les fermages de 1879, 1880 et 1881, en ajoutant que nous sommes parvenus à ce résultat par la seule intervention de nos mouffatiches soutenus par les moudiriehs Aujourd'hui tout est changé ; nous avons dû créer un service du Contentieux, recourir aux tribunaux, aux mesures de rigueur ; et les recouvrements sont devenus dans ces conditions, d'une extrême difficulté, par suite des détournements de récoltes ou des ventes simulées dont je vous ai déjà entretenu et que nos mouffatiches sont impuissants à prévenir sans l'assistance des administrations provinciales.

Nous ne sommes pas les seuls à souffrir de cet état de choses, et MM. les membres du Conseil législatif en souffrent sans doute comme nous.

AHMED bey SABAHI. — Nous en souffrons plus que les Domaines.

M. BOUTERON — Je puis citer à l'appui de ce que je viens de dire un exemple qui sera d'autant plus frappant, que l'espèce dont je veux parler est connue de quelques-uns des membres de la Conférence.

Nous avons loué, il y a un an environ, une culture de mille feddans que le locataire a sous-louée par parcelles à un certain nombre de fellahs. Notre fermier n'a pu s'acquitter envers nous aux échéances indiquées, parce qu'il n'avait pu lui-même se faire rembourser le montant de ses sous-locations. Sous le coup de poursuites, il est venu nous demander, comme faveur, de procéder à ses recouvrements, nous déclarant qu'il lui était impossible d'y parvenir, aucun moyen d'action n'étant en son pouvoir à cet effet. Il avait cependant la certitude que ses débiteurs avaient de l'argent, mais la moudirieh ne voulait ou ne pouvait pas intervenir.

Nous avons dû lui répondre par un refus. A qui nous serions-nous adressés ? Quelle autorité aurions-nous pu invoquer ?

NUBAR pacha demande aux membres de la conférence s'ils pensent que la situation est bien telle que l'a décrite M. Bouteron, et si c'est à la faiblesse de l'autorité qu'il faut attribuer les difficultés dont il s'agit ?

LES MEMBRES DU CONSEIL LÉGISLATIF consultés individuellement, déclarent tous qu'en effet, depuis deux ans, il n'existe plus aucune autorité dans le pays.

AHMED bey ABD-EL-GHAFAR ajoute que le manque d'autorité que signale M. Bouteron n'est malheureusement que trop certain, mais qu'il ne pense pas que ce soit avec cet état de choses qu'il faille faire remonter les difficultés de perception ; d'après lui, c'est plutôt à la stagnation des affaires et à la gêne générale qu'il faut attribuer ces difficultés Il croit cependant, malgré tout, que les locations sont possibles et qu'il est également possible d'assurer le recouvrement des fermages en adoptant la combinaison proposée par Ahmed bey Sabahi.

NUBAR pacha désire connaître sur ce point le sentiment des autres membres de la conférence.

SOLIMAN pacha ABAZA.— Avant de répondre, et pour revenir à la déclaration faite par MM. les Commissaires au commencement de la séance, je dirai qu'il ne nous appartient pas d'émettre une opinion sur l'opportunité de la retraite de ces Messieurs. J'ajouterai même que nous n'avons jamais envisagé cette éventualité dans le cours de la discussion.

Ce qui nous préoccupe, ce sont les résultats de l'Administration des Domaines au point de vue du Trésor public ; jusqu'à présent, pour une raison ou pour une autre, cette administration a été une charge pour le pays et nous devons chercher, par tous les moyens en notre pouvoir, à rendre cette charge moins lourde, s'il n'est pas possible de la faire disparaître entièrement.

Après avoir étudié la question sous toutes ses forces, voici le projet auquel je me suis arrêté parce qu'il me paraît pratique, d'une exécution facile, et qu'il donnera, j'en suis absolument certain, d'excellents résultats.

Le Gouvernement nommerait une Commission exclusivement composée d'hommes connaissant à fond le pays, connus par leur patriotisme. Cette Commission se rendrait sur les lieux, visiterait chaque tefliche, village par village, louerait au fur et à mesure de son passage, toutes les terres qu'il serait possible d'affermer ; je suis convaincu que bien peu de terrains resteraient en dehors de ces locations. Les recouvrements confiés aux moudiriehs seraient faits par le sarraf du Gouvernement, les impôts devant être recouvrés intégralement les premiers. Des sarrafs supplémentaires seraient nommés, s'il en était besoin, et on pourrait, de cette manière, licencier presque tout le personnel actuel de l'Administration domaniale.

Ainsi donc, plus d'explication ruineuse pour le pays, économies importantes sur le personnel. Telle est, en résumé, l'économie de mon projet.

J'ajouterai, en outre, que l'Administration telle qu'elle existe aujourd'hui, est trop importante pour que les frais qu'elle occasionne puissent être supportés par les terres qui lui ont été confiées.

NUBAR PACHA. — Le projet qu'a développé Soliman pacha me paraît éminemment pratique et mérite toute l'attention des membres de cette conférence.

Il en résulte, dans tous les cas, qu'il est nécessaire pour le Gouvernement d'intervenir, en ce qui concerne les recouvrements et, en ceci, les membres du Conseil législatif sont d'accord avec les commissaires des Domaines.

Ils diffèrent, cependant, sur les causes de difficultés reconnues de perception : les commissaires les attribuent à un manque d'autorité, tandis que MM. les Membres du Conseil pensent, si je ne me trompe, qu'elles proviennent aussi de l'état de gêne générale dont souffre le pays !

LES MEMBRES DU CONSEIL LÉGISLATIF répondent que tel est, en effet, leur avis.

NUBAR PACHA — La majorité des membres de la conférence affirment donc que les difficultés de recouvrement ne proviennent pas, ainsi qu'on l'a dit, de la faiblesse de l'autorité, mais bien d'un état particulier du pays.

M. BOUTERON. — La combinaison proposée par Soliman pacha Abaza me semble mériter le plus sérieux examen ; mais je pense que son adoption doit être subordonnée à une condition *sine quâ non*.

Sous prétexte que nous avons intérêt à nous débarrasser de la culture directe d'un domaine, on ne saurait admettre, en effet, que cette Commission vînt, par exemple, nous proposer un locataire pour les 3,000 feddans d'Ashmoun à un prix de location de 200 P.T., alors que la culture directe de ces terres nous a donné un revenu de 350 P. T ; on ne saurait non plus, il me semble, admettre des propositions successives, faites au fur et à mesure du passage de cette Commission dans nos villages.

Il ne faut pas qu'elle nous apporte des résultats partiels ; il est nécessaire qu'elle fasse un travail d'ensemble portant sur la totalité des terres exploitables et que l'on examine les offres auxquelles elle aura servi d'intermédiaire que lorsqu'elle aura visité tous nos tefliches et les 366.251 feddans cultivables. C'est alors seulement que l'on pourra discuter l'ensemble des offres qui auront ainsi été réunies, que le Gouvernement pourra voir ce qu'il a à perdre ou à gagner et qu'il sera à même de prendre une décision en toute connaisance de cause.

NUBAR pacha. — Il ne faut pas naturellement, sous prétexte d'améliorer sa situation, ruiner le Gouvernement et, à la fin des opérations, reconnaître trop tard qu'on a fait qu'augmenter le déficit dont on se plaint tant actuellement. J'estime, comme M. Bouteron, qu'on ne devra fixer définitivement les prix de fermage qu'au vu d'un ensemble et après comparaison avec l'état actuel des comptes de l'administration des Domaines ; et si, ceci fait, la combinaison proposée n'offre pas des avantages réels sur ce qui se fait actuellement, il n'y aura évidemment aucun intérêt à consacrer les travaux de cette commission. Mais, s'il résultait de cette comparaison que le déficit resterait le même d'un côté comme d'un autre, cent mille livres, par exemple, y aurait-il lieu malgré cela de louer ?

M. BOUTERON. — Le Gouvernement alors appréciera.

AHMED bey ABD EL GHAFAR dit que ses collègues et lui remercient les Commissaires d'avoir accueilli favorablement l'idée émise par Soliman pacha Abaza, idée excellente et dont les résultats sont certains.

(A suivre).

Si même, elle venait à les soupçonner, effrayée parce qu'elle ne me connaît pas encore, qu'elle n'a pas lu dans mon cœur, elle croirait peut-être devoir disparaître, se cacher, me fuir... Alors, elle n'aura plus le courage de me quitter et, touchée de mes efforts pour la retrouver, conquise par mon amour, elle me tendra ses bras, elle m'ouvrira son cœur, en me criant « Tu ne t'étais pas trompée, je suis ta mère ! »

Le rideau se baissa et, de toutes parts, de tous les coins, de la salle, d'une même voix, on rappela Mlle Méryem.

Quelques secondes s'écoulèrent avant qu'elle reparût : elle hésitait sans doute, elle n'osait pas. Tout à l'heure, incarnée dans son personnage, elle oubliait le public ; maintenant, elle le voyait, elle l'entendait et elle avait peur de tout ce monde, de tous ces regards fixés sur elle.

Elle revint cependant, entraînée par les artistes qui jouaient avec elle, émue, rougissante, embarrassée et charmante justement dans son trouble et ses timidités.

Les couloirs se remplirent : les hommes mêlés aux femmes de théâtre et aux demi-mondaines habituées à quitter leurs places pendant les entr'actes comme les hommes.

Fournel courait de groupe en groupe, chauffant le succès.

— Eh bien ! ça marche joliment ! disait-il... Est-ce assez réussi comme pièce et comme artistes ?

— Oui, il y a de l'intérêt et cette Méryem est charmante.

— C'est moi qui l'ai inventée, mon cher... Je lui ai dit un jour : Laissez donc de côté la peinture, la sculpture et la musique. Votre place est au théâtre.

— Est-ce vous qui avez écrit aussi la pièce ?

— Non, pas entièrement... J'ai bien donné quelques conseils, arrangé ce qui n'allait pas, je puis même dire que deux ou trois scènes sont de moi... Mais je ne veux pas diminuer son mérite, il est très grand.

Il était de bonne foi : à force de s'occuper de Mlle Méryem et de son drame, il avait fini par se persuader que tout était de lui : pièce, décors, costumes. S'il ne l'avouait pas, c'était par modestie et discrétion. En secret, il prenait pour lui les applaudissements et les éloges.

Deux journalistes discutaient :

— Oui, oui, sans doute, de grandes qualités ; mais elle est encore bien inexpérimentée.

— Je ne trouve pas.

— Faites attention... Elle ne sait ni écouter, ni regarder les personnages avec qui elle se trouve en scène ; elle a les yeux fixés sur la loge la plus rapprochée d'elle. On aurait juré, tout à l'heure, qu'au lieu de parler à Lacressonnière, elle s'adressait à la marquise d'Ennesé ou à la comtesse de Viviane... Vous savez, ces deux jolies femmes qui occupent l'avant-scène du rez-de-chaussée à gauche ?

— Oui, j'ai remarqué comme vous... C'est le défaut, mon cher, de toutes les débutantes... Mlle Méryem nous regarde trop... soit ! Il ne faut pas nous en plaindre, elle a de si jolis yeux !

Dans son avant-scène du rez-de-chaussée, Mme d'Ennesé disait à la comtesse de Viviane :

— Tu ne parles pas, ce soir, qu'as-tu donc ?

— Rien. Je regarde la salle.

— Tu me parais plutôt plongée dans tes pensées .. Est-ce l'intérêt que tu prends à ce drame, qui t'absorbe ainsi ?

— Moi ? Quelle drôle d'idée !... J'écoute quand le rideau est levé : mais ensuite...

— Tu penses à ce que tu as vu, c'est tout naturel ; moi, j'avoue franchement que je suis prise. L'action est émouvante et cette débutante me plaît beaucoup... Tu sais qu'elle passe pour une très honnête personne.

— Ah !... Cela doit être.

— Et de bonne naissance.

— Qu'en sait-on ?

— Je répète ce qu'on dit.

— Connaît-on sa famille ?

— Non. Elle habite la province. On fait de cette jeune personne le plus grand éloge. Elle est... toujours d'après la chronique, représentée par mon cousin... de relations sûres, très fidèle en amitié... en amitié seulement, car elle ne se laisse faire la cour par personne... de caractère résolu, très opiniâtre, spirituelle, intelligente ; elle nous le prouve ce soir et... Mon Dieu, qu'as-tu donc ? Tu es toute pâle ?

— Tu trouves ? Je n'ai rien cependant... un commencement de migraine, peut-être. Il fait si chaud dans cette salle.

— Veux-tu partir ? je te reconduirai.

— Te priver de la fin, lorsque tu as pris goût au commencement, ce serait de la cruauté. Taisons-nous ; le rideau se lève.

Au fond de la baignoire, dérobant son visage à Mme d'Ennesé, pour lui cacher ses impressions, la comtesse de Viviane fixa son regard sur la scène dont elle n'était séparée que par la rampe.

VIII

C'était l'acte dans lequel, pour plaire au directeur de la Porte-Saint-Martin, Mlle Méryem avait sacrifié à la mise en scène, sans consentir cependant au ballet rêvé par son ami Fournel. Cet acte se divisait en deux tableaux : le premier représentait un bazar de Tiflis, en Géorgie. Il eut un grand succès d'étrangeté avec ses boutiques de toute espèce, ses étalages de marchandises orientales, ses tapis suspendus, ses soieries, ses riches étoffes et surtout son va-et-vient de promeneurs, de promeneuses, à pied, sur des mules, sur des ânes, ses costumes d'Arméniens, de Géorgiennes, de Tartares, de Caucasiens ; pêle-mêle étrange, riche en couleurs, très animé, du ton le plus chaud.

Mlle Méryem ne parut pas ; mais les peintres répandus dans la salle lui tinrent grand compte de ce tableau, composé d'après ses souvenirs et sur ses dessins, exécuté sous sa direction.

Et, cependant, si elle avait seulement écouté ses penchants d'artiste, elle aurait mis en scène la Perse plutôt que la Géorgie, les bazars de Téheran ou de Schiraz, plutôt que celui de Tiflis. Mais, lorsqu'elle avait écrit cette pièce, l'auteur s'était effacé devant la fille. Quel était son but ? Attirer l'attention de sa mère, se faire connaître d'elle, jouer pour elle, lui apprendre qu'elle l'avait retrouvée ; lui crier : « Tu es ma mère !... Je t'aime .. Aime-moi... Viens à moi... Il faut que tu viennes la première, puisque tu te caches de moi et que je n'ai pas le droit de m'élancer vers toi ! »

(A suivre)

ECHOS

Un mauvais marchand de lignes à trois sous, d'une fécondité déplorable, a envoyé ses ouvrages à tous les princes de l'Europe, dans l'espoir d'obtenir un bout de ruban.

— Bonne nouvelle! s'écria un matin un confrère habitué aux mystifications.

— Qu'y a-t-il ?

— Le roi d'Italie va vous envoyer un ordre.

— Lequel ? dit l'autre en ouvrant de grands yeux.

— L'ordre de la *Botte*.

— Qu'est-ce que c'est que cet ordre-là ?

— C'est un ordre qui se porte dans le derrière !

*
* *

Entre politiciens :

— Je vous dis que vous n'êles qu'un idéologue ! Moi, je suis un homms pratique et je vous affirme qu'on peut tout faire avec des baïonnettes !

— Excepté, cependant, de s'assoir dessus!

CANAL DE SUEZ

25 Février.

Quetta, st. angl., de Calcutta à Londres.
Anchises, st. angl , de Chine à Londres.
Teucer, st. angl., de Chine à Londres.
Coursins Arbib, st. a., de Cardiff à Singapore.
Hay Green, st. angl., de Cardiff à Singapore.
Clan Lamont, st. angl., de Calcutta à Marseille.
Capri, st. angl., de Cardiff à Pointe de Galles.
Tonnage N[illegible] : 10.854.70 — Navires 231.
Recettes : 4.39 4.169 11.

INDUSTRIE ÉGYPTIENNE
FABRIQUE DE CARRELAGES EN CIMENTS
Comprimés et Agglomérés
AU MOYEN DE LA PRESSE HYDRAULIQUE
faisant une force de pression de **40,000** kilo.
GERMAIN LAURENTI
FABRICANT
Rue de la Mosquée de l'Attarina, près le Magasin de la Maison CAMOIN.
ALEXANDRIE

BRASSERIE A.-BOHR
AU CAIRE
BIÈRE DE BAVIÈRE

MAISON A. GIULIANA
AVIS

Le soussigné *A Giuliana*, propriétaire de la Maison A Giuliana, près l'hôtel Shepeard, Esbékieh, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que devant partir pour l'Europe vers le commencement du mois de mars prochain, pour exécuter les commandes qui lui ont été déjà confiées et qui lui seront faites jusqu'à son départ, tant pour civils que pour militaires, il tient à sa disposition dans son magasin un grand assortiment d'étoffes de premier choix sortant des plus grandes fabriques d'Angleterre et de France,

Les commandes prises sur mesure seront livrées aux destinataires avec la plus grande célérité, à des prix très-modérés qui défient toute concurrence.

P S.— Des prix courants seront envoyés à tous nos clients.

A. Giuliana

Le Caire, Imp. Franco-Egyptienne.

MAISONS RECOMMANDÉES

Tano Esbékieh. — Antiquités, Objets d'art, Tapis d'orient, Chinoiseries, Meubles arabes.

Al Progresso **Jannuzzo et Tabegno**, Esbékieh. — Vêtements sur mesure. Prix très modérés. — Etoffes françaises et anglaises

G. Ombra Grands assortiments de **Meubles dorés** et réparations

A. Laneuville Ex-argentier de la maison Khédiviale— Dorure, Argenture et Réparations en tous genres. — Maison Kantara El-Dick.

N. Conte Mordo et Co Représentants-Commissionnaires.—Opérations de Douane Recouvrements et encaissements. — Esbékieh, route N° 1

Cèbe Tabacs, Cigares et Cigarettes de toutes provenances. Vente des journaux d'Europe et du *Bosphore Egyptien*, du *Phare d'Alexandrie* et de *l'Egyptian Gazette*.

Md Korchid et Fischer Selliers et Carrossiers ont l'honneur d'informer le Public, qu'ils ont ouvert un magasin, Boulevard Abdul Haziz, près le Tribunal, de tous les articles de carrosserie, de sellerie, d'écurie et de pansage. Genre français et anglais. — Ces marchandises sont le notre propre fabrication, ce qui nous permet de les offrir, à notre clientèle, à des prix très-modérés.— Voitures Neuves et échange

Walker et Cie Seuls représentants de la maison Allsopp's pour les bières anglaises. Fournisseurs de l'armée d'occupation. Conserves, vins et spiritueux.

Hôtel de la Grande-Bretagne Ancien hôtel Royal, Esbékieh. Tenu par *J. Guerrier*. Chambres et nourriture à des prix très-modérés.

Franc M. Cortesi Depôt General de Cigares, Cigarettes princesses. Maison près du café de la Poste. En face le jardin de l'Esbékieh.

Eau Minérale de Vals, **Source la Favorite** à prix réduits— La plus digestive des eaux minérales. — Conserve ses riches propriétés dans les plus lointains voyages. **Autorisation de l'Etat.** Représentant Général pour l'Egypte : **Emile Dol**, à Alexandrie.

Esson et Cie 12, place de la Bourse — MARSEILLE. — Transports à forfait, affrêtement, Commission et Transit, ventes et achats à la commission. — Service spécial pour l'Egypte, départs de Marseille chaque semaine par les vapeurs réguliers et chaque quinzaine par navires à voiles. — *N. B.* Nous recommandons à nos clients d'Egypte d'indiquer spécialement à leurs expéditeurs qu'ils dirigent leurs envois à notre adresse directe : *Esson et Cie*, en *Gare Marseille*, en ayant soin de réclamer l'application des tarifs les plus réduits sur les chemins de fer.

G. Garucko et Economo Boulangerie Khédiviale, à côté M. Parvis, entrée rue du Mousky.

S. Neumann, place de Lesseps, Port-Saïd. Bières de **Munich** de **Pilsen** (Bohême), de **Kiel**, blonde et double couronne noire. — **Vins hongrois**, rouges et blancs de premières qualités. — **Cigares de Havane.** — **Liqueurs** assorties des premières marques, en gros et en détail.

A. Albertini Alexandrie et Caire. Dépôt de bière de Steinfeld et de Bavière. Esbékieh vis-à-vis Hôtel Royal.

Aly Osman Grand Dépôt de tabacs d'Orient, Cigares et Cigarettes de première qualité Marchand et fabricant de Tarbouchs. — Esbékieh, route n. 1.

Leçons de langue anglaise. Cours du soir à 1 £ par mois. Trois fois par semaine S'adresser aux bureaux du Journal.

J. Hadjès Pharmacie Egyptienne (Esbékieh). — Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons d'Europe. **Service de nuit.**

Ch. Chiaramonti a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vient d'ouvrir le nouveau Café de France, pres l'Eldorado.

P. Ayer, Graveur, Dessinateur, Horlogerie, Bijouterie, chiffres et timbres, etc., près les magasins Dracatos et Cie, Ezbékieh.

Cugini Praga Asphalte naturelle et Lave métalliquepour trottoirs, terrasses, écuries. magasins etc. Spécialité de tuyaux en asphalte.

Pietro Romoli Dépôt de GLACES et de papiers peint. — Ameublements et décorations. — Place de la Bourse, maison de l'Hôtel d'Orient.

Hôtel International, Boulevard Clot bey, tenu par **M. Marchenay,** nouveau propriétaire. Cet établissement, situé dans un des meilleurs quartiers du Caire, se recommande par son confortable et ses prix modérés. Grands et petits appartements. Chambres meublées à d'excellentes conditions.

Ch. Jacquin Coiffeur, fournisseur de Son Altesse le Khédive. — Grand assortiment d'objets d'étrennes.

P. Lormant Fermier des annonces du *Bosphore Egyptien*. On traite à forfait pour toutes espèces d'annonces, réclames, etc

M. Boni Chapellerie place de la Bourse, **Chapeaux** de Londres et de Paris.

Grand Hôtel des Bains à Hélouan Horaire du Chemin de fer du Midan : 9h.; 11h.30, 2 h.6h.et 9 h.15
De Hélouan : 7 h. 30, 10 h. 20, 12 h. 45 , 3 h. 30 et 8 heures.

Schneider Pâtissier Confiseur, Esbékieh.— Bonbons fins, liqueurs des Iles, Fournisseur pour Bals et Soirées.

Hôtel d'Orient place de l'Esbékieh au Caire. Hôtel de 1re classe, se recommande par sa bonne situation et le confortable de ses appartements. Cuisine et service soignés. Omnibus à tous les trains. — Prix modérés.

VINS FINS DE CHAMPAGNE
DE LA MAISON MOET ET CHANDON A Epernay *(Marne)*
VINS DOUX FRANÇAIS. VINS SECS ANGLAIS
D. ELEFTHÉRION
Alexandrie, *Seul Agent pour l'Egypte* **Le Caire**
Dépôt dans tous les principaux établissements : Hôtels et Restaurants.
n. 58

S. NEUMANN
Succursale à Port-Saïd
Le Caire, Esbékieh, en face de la brasserie Kovats, dans la maison de M. Auguste Korff.
GRAND DÉPOT DE BIÈRE (BOCKBIER)
Kieler Doppelkronen, garantie sans alcool, noire, en grandes bout. la caisse de 4 douz. F. 54.
« » » » » » la caisse de 1 douz. F. 16.
La bouteille 1 fr. 50.
Kieler Lagerbier, blonde en grandes bouteilles, la caisse de 4 douz. Fr. 48.50.
« » » « « de 1 douz. « 14.
La bouteille 1 fr. 25.
Spécialité **Pepsin-Bitter** la bouteille fr. 4. — Véritables **Cigares de Havane** très bon marché. Fourniture de bières de toutes les autres qualités suivant ordre. — Prix spéciaux plus réduits pour les acheteurs de grosses quantités.

RÁKÓCZY
HUIT MÉDAILLES
Eau purgative de Bude (Hongrie) analysée par l'académie d'Etat de Budapest par les professeurs Dr Zeissel de Vienne, Stolzel à Munich, Hardy à Paris, Tichborn à Londres ; recommandée par les plus célèbres médecins à cause de l'abondance de Lithion qu'elle contient et qui est indiquée contre les maux d'estomac et de la vessie. En vente, dans toutes les pharmacies et les dépôts d'eaux minérales.
Représentant général et dépôt pour l'Egypte Alexandrie et au Caire, chez B. Fischer et Cie.

JEAN MALEK
Maison Fondée en 1866.
FACTEUR, ACCORDEUR de PIANOS
ÉCHANGE et REPARATIONS
VENTE, ACHAT ET LOCATION
DE PIANOS
Esbékieh, route N° 56 — Caire.
D. 250

A Vendre un étage meublé composé de 5 pièces, salle a manger, salon, cuisine et chambre de terrasse, avec continuation de bail. Belle position. S'adresser aux bureaux du journal.

Carreaux Céramiques
DE
BOCH Frères, *Maubeuge*
Pour demandes et renseignements s'adresser à
E. J. FLEURENT
Seul Agent pour l'Egypte
Dépôt à Alexandrie
F. LABBE agent A PORT-SAID

A LOUER
Pour le premier Avril prochain
Une Maison avec jardin, sise au quartier Ismaïlieh, composée d'un rez-de-chaussée avec un premier étage servitudes, écurie, dépendances etc., etc., située sur la route du Vieux-Caire, à côté de l'Institution des Dames de la Légion-d'Honneur
S'adresser à Me Jules Rosé, avocat au Caire.

EAUX MINÉRALES
DE ROHITSCH (Styrie)
Excellente boisson de table favorisant la **digestion**, s'emploit aussi avec **grand succès** contre les **hémorroides**, **constipations etc.**
Fr. 17 la caisse de 25 bouteilles **au dépôt d'Alexandrie.**
Fr 17 1/2 **la caisse de 25** bouteilles **au dépôt au Caire.**
Seul dépositaire pour l'Egypte :
GUSTAVE MEZ rue Neuve, Caire.
Egalement en dépôt spécialité :
Lithaver Bitter 24 fr. la caisse de 12 bouteilles. *Bière* LION, de Bavière, fr. 50 la caisse de 48 bouteilles.
Grand assortiment de *Liqueurs* premières qualités.

COGNACS & FINES CHAMPAGNES
de Gabriel Cruon fils et Cie
COGNAC
Dépôt pour la vente en gros :
CHEZ DANIEL WEIL
A ALEXANDRIE ET AU CAIRE
AGENT GÉNÉRAL POUR L'EGYPTE
On trouve en stock des cognacs de 1875 870, 1865, 1860, 1854, 1838, 1830, 1805.

Clinique de Mme RIBARD, docteur en médecine. — Consultations gratuites pour les indigents tous les jours de 10 heures à midi.
Ancienne maison du Consulat de France, en face le Jardin de l'Esbékieh.

ANTONIO VERONESI
Maison fondée en 1853
Dépôt d'horlogerie, bijouterie et joaillerie
Avec atelier annexé pour réparations de montres et tout travail d'orfèvrerie et joaillerie.
Mouski, au commencement de la rue neuve.

ADMINISTRATION
DES
PAQUEBOTS - POSTE KHÉDIVIÉ

Ligne hebdomadaire sur la Grèce et la Turquie
Départ d'Alexandrie chaque Mercredi, à 10 heures a. m., pour Constantinople avec escale au Pirée, Smyrne, Mételin, et les Dardanelles.
Ligne bi-mensuelle de la Mer Rouge et de la côte de Saumalie : Départ de Suez le Vendredi de chaque deux semaines, à partir du 4 janvier, our Djedda, Souakin, Massaoua, Hodeïda, Aden, Zeïla et Berbera.
Alexandrie, le 1er janvier 1884.

CRÉDIT FONCIER ÉGYPTIEN
SOCIÉTÉ ANONYME
Au Capital de francs 80,000,000
Siège Social au Caire.
Prêts hypothécaires à long terme, remboursables par annuités calculées de manière à amortir la Dette en 10 ans au moins, 50 ans au plus.
Prêts hypothécaires à court terme, remboursables avec ou sans amortissement.
Ouvertures de Crédit sur hypothèque.
Prêts sur nantissement.
Dépôts de fonds en compte-courant.
Dépôts de valeurs sans frais.

AVIS
Appartement à céder, entrée du Mouski.
S'adresser au bureau du journal.

BOULANGERIE KHÉDIVIALE
G. Garucko et Economo
FOURNISSEURS DE S.A. LE PRINCE HASSAN PACHA
Tous les jours,
Pains Français, Allemand, Anglais et Grec.
PAIN AU LAIT
ET
BISCUITS POUR CAFÉ ET THÉ
à côté de M. Parvis, à l'arbre, entrée par la rue du Mouski. D. 207.

MAISON FONDÉE EN 1865
G. Süssmann.
LUNETTERIE
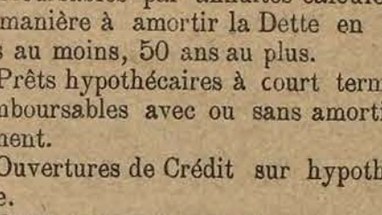
OPTIQUE
FOURNISSEUR de LL. AA. les PRINCESSES
DE LA
FAMILLE KHÉDIVIALE
LE CAIRE — RUE MOUSKY
Lunettes et Pince-nez, Or, Argent, Nickel, Ecaille et buffle, Verres, Etuis, Jumelles, Longues-vues, Microscopes, Loupes, Niveaux, Boussoles, Baromètres, Thermomètres, Aréomètres, Hygromètres, Instruments de précision d'Electricité de Mathématiques, de Physique d'Arpentage et de Nivellement.
Réparations dans les 24 heures.
On se charge de l'expédition par poste de toute commande.

A. ALBERTINI
ALEXANDRIE ET LE CAIRE
Seul représentant en Egypte de la BIÈRE DE STEINFELD
Dépôt Général — Vente en fûts et en bouteilles.
Bière de Bavière **Lowenbrau** en bouteilles. **Vins** de France, d'Italie, d'Hongrie et du Rhin. **Liqueurs** assorties et spécialité de **Bitter Suisse** de la maison **A. F. Dennler**
Eaux minérales de St-Galmier, Rakoczy et Rohitsch.
Service complet pour cafés et brasseries. Verreries assorties, Brosses, Pompes et robinets à bière — Vente en gros. *Franco* à domicile.
Succursale de la *Fabrique Royale* de cigares de Messieurs **Van der Jagt et François Utrecht** (Hollande).
Esbékieh-Route n.1, presque vis-à-vis l'Hôtel Royal.